

En action !

Adapah gate

#Rémunération #Action



Sans volonté politique, il n'y aura jamais de service public territorial de l'autonomie.

A l'heure où l'Assemblée Nationale discute de la loi « Bien Vieillir » qui propose notamment d'améliorer la situation des professionnels de l'aide à domicile ; dans les Ardennes l'ADAPAH pourrait mettre la clef sous la porte dans 15 jours, laissant sur le carreau 530 salarié(e)s et 2900 personnes en perte d'autonomie, pour lesquelles il faudra trouver une solution au quotidien. L'impact en termes d'emploi, économique et psychologique serait considérable à l'échelle du Département et potentiellement chaque ardennais sera concerné. Depuis plusieurs années les difficultés du secteur de l'Aide à domicile et plus précisément de l'Adapah sont connues de nos élus : une tarification « trop juste » pour couvrir le coût réel des prestations et des choix d'organisation ou de gestion manifestement peu judicieux.

Le Département ne pouvait pas ignorer la situation et a laissé l'Adapah depuis plusieurs années s'enfoncer dans une impasse financière. Si une liquidation devait être prononcée : la responsabilité serait collective.

Quant aux bénéficiaires des services de l'Adapah, allocataires de l'APA et de la PCH, s'il n'y avait pas de repreneur, ils devront trouver un autre prestataire, peut-être du secteur privé lucratif qui pratiquera d'autres tarifs....

Nos directeurs ont sans doute prévus une cellule de crise pour prévenir tout risque de rupture de service.

Espérons qu'ils ne comptent pas sur les agents (infirmières, instructeurs APA) à qui le Président a refusé de verser la prime Ségur!

